



Traffic de stupéfiants en quantité

Par **sereine**, le **30/11/2008** à **22:49**

Si je fais appel à vous aujourd'hui c'est pour obtenir un maximum de renseignements ainsi je vous expose les faits : un ami à moi à été emprisonné au mois de mars 2008 il est actuellement encore en mandat de dépôt les faits qui lui sont reprochés sont les suivants : trafic de stupéfiants cocaïne et cannabis d'après lui c'était en assez grande quantité je précise qu'il est récidiviste et qu'il avait déjà fait 1 an et demi mineur quelles sont d'après vous la peine qu'il encourt et comment après son jugement pourrais t-il obtenir une réduction de peine est qu'il pourrais la réduire en travaillant en faisant des études en ayant une conduite exemplaire cela pourrais t-il réduire sa peine. Je vous serais extrêmement reconnaissante de me renseigner et je vous en remercie par avance ; ainsi je vous laisse mon adresse electronique ad.duquesnoy@laposte.net . Aussi j'ai oubliée de vous préciser qu'il as obtenu une permission d'un week end il y a trois semaines cela est-il bon signe ?